

TOUR DU LIMOUSIN - PÉRIGORD - NOUVELLE-AQUITAINE

DOSSIER DE PRESSE



Conseil départemental de la Dordogne
Direction de la Communication
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 PÉRIGUEUX CEDEX

Contact presse : Ewen COUSIN
05 53 02 20 55 • 06 70 56 27 21
e.cousin@dordogne.fr

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

   @cddordogne

Tour du Limousin-Périgord-Nouvelle Aquitaine

UNE NOUVELLE ÉTAPE 100% PÉRIGOURDINE

Terre de sport et de cyclisme, la Dordogne-Périgord accueille toujours avec plaisir sur ses routes des épreuves majeures du cyclisme national et international.

Plus que jamais, le sport doit faire l'objet de la plus grande attention de la part des institutions publiques, tant il est une composante essentielle du quotidien des Périgourdins et des territoires.

Le Département de la Dordogne accueillera une nouvelle fois le Tour du Limousin - Périgord - Nouvelle Aquitaine pour la deuxième étape du mercredi 17 août.

Une étape 100% périgourdine entre Champcevinel et Ribérac avec un parcours particulièrement exigeant, désormais bien connu des champions cyclistes.

Premier partenaire des sports en Dordogne et du cyclisme en particulier, le Conseil départemental est très attaché à ce sport populaire qu'est le cyclisme et

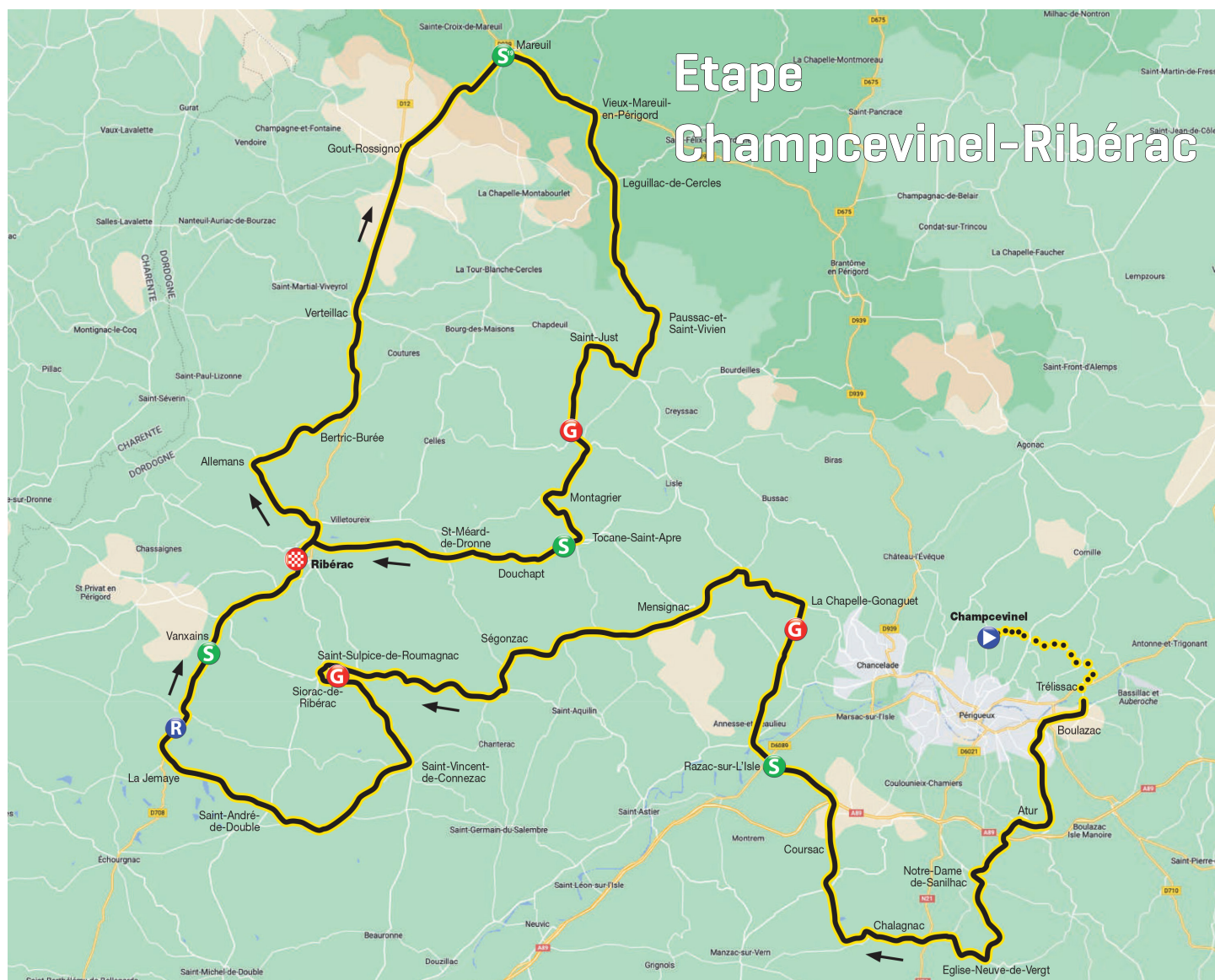


à cette épreuve qui fait partie du patrimoine sportif de la région.

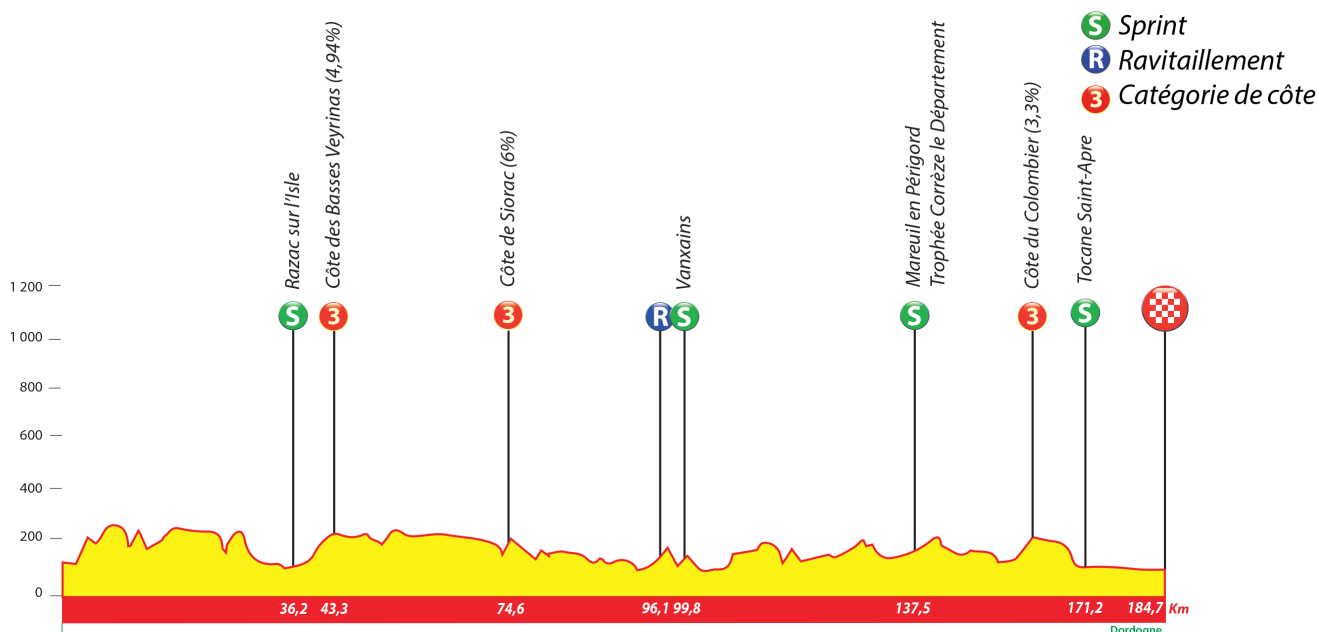
Cette année encore, les routes de Dordogne offriront un parcours sélectif avec un spectacle assuré devant un public toujours nombreux le long du parcours.

Le Département de la Dordogne, partenaire actif de l'épreuve, la subventionne à hauteur de **33.000 €**.

La collectivité participera à l'animation de l'étape à travers sa présence au village départ et arrivée, ainsi qu'au sein de la caravane publicitaire.



Tour du Limousin-Périgord-Nouvelle Aquitaine



La politique sportive du Département

LE CHOIX D'UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE VISANT À GOMMER LES INÉGALITÉS

Alors que le sport est devenu aujourd'hui un enjeu majeur pour la société, pour les territoires et les populations en Dordogne, le Département, par le biais de sa Direction des sports et de la jeunesse, met en place des dispositifs d'animation sur l'ensemble du territoire. Cette stratégie vise à corriger les inégalités d'accès au sport et à améliorer, par un service de proximité, la qualité de vie et la santé des Périgourdiens.

DES DISPOSITIFS POUR TOUS :

Le Département propose de nombreux dispositifs : Seniors à nous la forme, les Ecoles départementales des Sports, les Vacances sportives, J'apprends à nager, Savoir rouler à vélo, l'opération Tous au stade, l'Eté actif, la gestion des baignades, etc.

DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIFIQUES :

La Voie Verte Voie Bleue, Seniors faites du Sport, Val Natura, le Swimrun Dordogne-Périgord, Aquathlon Dordogne Périgord, Le Raid Périgord Aventure, le triathlon Dordogne-Périgord...

DES ACTIONS MENÉES EN PARTENARIAT :

Par convention avec la DSDEN 24 (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale), le Département met en œuvre plusieurs types d'actions :

- L'EPS à l'école élémentaire : 98 écoles et 127 classes situées en milieu rural bénéficient de l'intervention d'un éducateur sportif départemental (cycles de 8 séances),
- Les sections sportives scolaires : 18 collèges et 23 sections sont soutenus par le Conseil départemental. 9 sections bénéficient de l'intervention d'un éducateur sportif départemental à hauteur de 2 séances hebdoma-

dares.

En parallèle, d'autres opérations sont menées par convention avec les comités sportifs départementaux :

- Détection des jeunes et encadrement des sélections départementales,
- Formation des cadres techniques départementaux,
- Mise en place de "Challenges Dordogne-Périgord".

LA PERSPECTIVE "PARIS 2024" :

Le Conseil départemental est labellisé "Terre de Jeux 2024" récompensant ainsi sa politique volontariste en faveur du sport.

Plus récemment, une nouvelle labellisation "Camp de préparation" aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 permettra au Conseil départemental d'accueillir des délégations internationales, au dojo départemental "Michel Dasseux" à Coulounieix-Chamiers ou encore à la "Grenadière" à Périgueux.

Un accompagnement technique de la Direction des sports et de la jeunesse auprès des communes de Boulazac-Isle-Manoire, Trélissac et Périgueux a permis à ces dernières de valoriser et labelliser également certains équipements communaux.

Aussi, dans l'objectif de partager et célébrer les prochains Jeux olympiques et paralympiques de "Paris 2024" avec l'ensemble des Périgourdiens, il est proposé aux communes labellisées "Terre de jeux", situées en milieu rural, d'accueillir le village olympique Dordogne-Périgord.

Après Saint-Front-de-Pradoux et Lalinde (reporté), les prochaines dates sont :

- Le Bugue : le 10 septembre,
- Piégut pluviers : le 17 septembre.



Conseil départemental de la Dordogne

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
24019 PÉRIGUEUX CEDEX

Tél. 05 53 02 20 20



www.dordogne.fr